

LE BILLET DU MAIRE



A peine 4 mois que la nouvelle équipe est en place et elle a déjà bien travaillé pour relever les défis qui se sont présentés dès le début de cette mandature. Avec le départ en retraite annoncé de trois agents communaux, il a fallu redéfinir une organisation des services techniques. Et puis la « très médiatique » réforme des rythmes scolaires a occupé les esprits et obligé à se pencher longuement sur ce dossier compliqué et sensible. Enfin, des imprévus comme la panne définitive du tracteur Deutz ou des absences pour raison de santé des employés municipaux ont aussi mobilisé l'équipe.

Malgré tout, deux dossiers importants ont pu être lancés : la chaufferie bois et la bibliothèque sont déjà sur les rails.

Cet été sera l'occasion de travailler plus sereinement et de profiter des nombreuses manifestations ou expositions sur FRESSELINES.

Je souhaite évidemment la même chose à chacune et chacun d'entre vous

Le Maire
Vincent FORTINEAU

ETAT-CIVIL

Décès

Le 04 mai : Louis ROUSSEAU, 12 Place de l'Eglise

Le 18 mai : Suzanne LANSADE Veuve LANSADE du Rivaud

Inhumations

Le 23 mai : Paulette MARCHAND Veuve DORANGEON de Lauzine

Le 02 juin : Édouard LAGROY DE CROUTTE du Château de Puy Guillon

Le 25 juin : Jean-Pierre DUMONT du Rivaud

Le 30 juillet : Josiane BRIDIER, Veuve THOMAS, de DUN LE PALESTEL

Mariage

Le 19 juillet : Karen SOUVANNAVONG et Olivia ABIAN du Moulin de Puy Guillon

Baptême civil

Le 19 juillet : Ana SOUVANNAVONG du Moulin de Puy Guillon

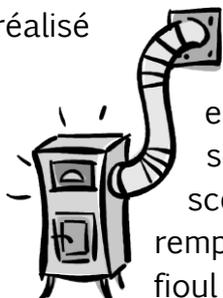
SEANCES DU CONSEIL DU 30 MAI 2014

Rythmes scolaires :

Voir « Focus sur... » en page 7

Chaufferie bois :

Présentation du diagnostic énergétique réalisé sur l'ensemble des bâtiments communaux en 2011 et examen des 3 scénarios proposés. Le scénario comprenant le remplacement de la chaudière fioul école par une chaudière à plaquettes bois pour tous les bâtiments communaux est retenu. Une convention de maîtrise d'ouvrage avec le SDEC sera passée et ce dernier lancera la consultation pour un maître d'œuvre.



Personnel communal :

3 agents vont prendre leur retraite au début de l'automne (Chantal GALLAND : cantinière et fleurissement, Jean PENOT et Joël MASSA : services techniques). Le conseil s'est donc penché sur une réorganisation des services, après qu'un diagnostic et une redéfinition des postes ont été préparés avec l'aide du Centre de Gestion de la Creuse. Sur la base de ces propositions, le conseil a donc décidé :

- De maintenir à terme une équipe de 4 agents à temps plein sur les services techniques, en y réintégrant le fleurissement : il y aura donc 2 recrutements à organiser,
- De maintenir un poste de cantinière (+ ménage) mais à 32h par semaine,
- De compléter avec un agent saisonnier en été pour les compléments de ménages et le camping.

Les postes ont été créés en conséquence, y compris pour permettre l'avancement d'un agent.

Le poste ATSEM/agent technique (ménage) est renouvelé dans les mêmes conditions.

Devis :

Le conseil accepte un devis pour la réparation de l'épareuse pour un montant de 2 415.64 € TTC

Questions diverses :

1- signature d'une convention avec le Conseil Général pour la continuité de prêt de livres par le bibliobus et



demande pour l'installation de matériel dans la future bibliothèque.

2- Accord pour l'adhésion de la commune de La Chapelle Saint Martial au SDIC 23.

3- Attribution des subventions aux associations.

4- Décision de ne pas détruire les plots sur la petite Creuse en réponse à une demande de la Fédération départementale de la Pêche.



SÉANCES DU CONSEIL DES 20 ET 28 JUIN

Désignation des délégués aux élections sénatoriales

Sont élus

- titulaires : DUGENEST Jean-Claude, FORTINEAU Vincent, MAZAL Chantal
- suppléants : NOLOT Jean, FLEUR Cyril, PENOT Dominique

Projet bibliothèque

Le conseil municipal approuve le projet d'implantation d'une bibliothèque au rez-



de-chaussée du logement de la Poste, ainsi que les aménagements intérieurs, les peintures, l'électricité et l'accessibilité pour un montant de 11 000.00 €, avec 1500€ de subvention attendue du Conseil Général. Le budget est modifié en conséquence. Les travaux sont réalisés pour partie par les employés municipaux, sauf électricité, peinture et accessibilité.

Autres points :

- Proposition de titulaires et de suppléants pour la commission communale des impôts directs.
- Accord sur un devis de Naudon Mathé pour un montant de 1269.60 €

TTC pour changer la porte d'entrée au salon de coiffure

- Adoption d'une motion relative au projet de réforme défendant notamment le maintien du Conseil Général et de sa clause générale de compétences.
- Attribution de subventions aux associations.
- Approbation des nouveaux statuts du SIERS le transformant en syndicat mixte d'aménagement durable nommé Evolis 23.
- Accord pour le retrait du SIERS de la commune de VIGEVILLE.

Devis acceptés :

- Entreprise BONESME - 3 021.60 € TTC pour l'installation de la bibliothèque.
- Entreprise SES - 1 295.57 € TTC pour la fourniture de panneaux de signalisation.
- Entreprises JOUILLETON FRÈRES et NOURRISEAU - 5 520.00 € TTC - pour la réalisation d'un columbarium.

Vente d'une partie de voie communale à Champroy

- Pour la cession d'un morceau de terrain à l'extrémité de la voie communale n° 108, le conseil municipal charge la société CAD EXPERTS (géomètre), d'établir le document d'arpentage, précise que cette cession se fera par le biais d'un acte notarié, réaffirme que la cession sera au tarif de 1 € le m² et que tous les frais afférents à cette cession seront à la charge de Madame Moreau Marinette. Michel DUPEUX est désigné comme commissaire enquêteur pour l'enquête publique préalable.

- Le conseil municipal approuve une motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.

FRESSELINES, VILLAGE D'ARTISTES



Fresselines, toujours à la recherche d'artistes inspirés et artistiquement créatifs, vous présente aujourd'hui : MICHEL JANVIER.



Né en région parisienne, **Michel JANVIER** a débuté sa carrière en 1977 comme illustrateur réaliste (Guides verts de Michelin, Larousse, Sélection du Reader 's Digest,

Nathan, Hachette et Hatier).

Au début des années 80, il se lance dans l'illustration pour enfants avec les éditions des coqs d'or (reprises de Maya l'abeille, Tom et Jerry et diverses séries chez Disney, Warner et MGM), puis



la bande dessinée Rantanplan aux côtés de Morris de 1987 à 1997 et un Lucky Luke (Le ranch maudit) en 1986.

Lettreur d'Albert Uderzo pour Astérix depuis 1991, il réalise en 1995

8 mini BD «Prince de Lu» et l'album «Certification».

À partir de 1997, il dessine plusieurs pages dans les albums collectifs dont « Uderzo croqué par ses amis ».

En 1998, il réalise «L'histoire de la porcelaine» en BD puis en 1999 «Rob Wed et Cie» la série des enfants Rockers qui deviendra «Les Musicos» publiés en 2003 en Chine et Grèce, 2004 en Égypte et 2007 en Turquie (4 tomes et un 5ème prévu).

Fin 2002 a vu la sortie de l'album collectif «Horoscomics».

En 2006, il reprend « Docteur Monge» (5 tomes)

De 2011 à 2013 sortent les albums : Rock' n Vrac, Légendes du cyclisme et Légendes du sport.

Enfin, **Michel JANVIER** a le projet de réaliser la biographie de Maurice Rollinat en BD.

Photographe professionnel, il expose ses photos (Groupes rock) depuis 1989 dans toute la France.

Michel JANVIER anime des ateliers d'initiation et de perfectionnement dans le domaine de la BD dans les écoles



primaires, Collèges et Lycées ainsi qu'à «La Station» son atelier situé dans le Bourg

de Fresselines.

Le 24 et 25 Juillet 2014 il a animé dans son atelier une initiation à la planche à dessins pour enfants et adultes.

LES GENS D'ICI



Pierre BERGER, SOURCIER à l'Âge.

L'art du sourcier est pratiqué depuis la plus haute Antiquité. Le plus ancien sourcier historiquement connu serait l'empereur chinois Yu (vers 2200 avant J.C.).

Lors du règne de Louis XIII, 150 mines furent découvertes en France à l'aide de différentes baguettes de sourcier. Son usage pour trouver de l'eau ou des métaux remonte au XVI^e siècle. À l'origine, la baguette est en noisetier (coudrier). Le sourcier utilise aussi un pendule. Aujourd'hui, les matières plastiques remplacent le bois ou même le métal à la condition qu'il soit protégé pour ne pas écorcher les mains.

Pierre BERGER est de ces derniers, toutes les baguettes de bois finissaient par se briser alors il a choisi le métal. Tous les métaux font l'affaire. Maintenant fortement entre ses mains un gros câble de cuivre il se déplace au-dessus de l'emplacement présumé de la source ou de la conduite d'eau. L'opération est manifestement éprouvante mais Pierre ne renonce pas. Il a découvert ce don à l'âge de 14 ans et depuis il le met au service de ses concitoyens pour trouver une canalisation d'eau, une fuite, une source. Le travail peut être plus ou moins long selon la précision des indications préalables de repérage. Lorsque le câble s'oriente irrésistiblement vers le sol malgré la force déployée pour le maintenir, Pierre a trouvé l'eau.

Pour la profondeur à laquelle elle se situe Pierre utilise un pendule, une montre tenue dans la main droite à l'extrémité d'une chaîne. La présence de l'eau l'anime d'un

mouvement de balancier. Au fur et à mesure qu'un petit caillou est posé dans sa main gauche cela représente une profondeur supplémentaire d'un mètre et le pendule ralentit son mouvement de balancier. Dès que la montre cesse d'osciller Pierre compte les cailloux déterminant ainsi la profondeur, au mètre près. Après chaque découverte il passe une nuit agitée.

En décembre prochain il aura 81 ans et de nombreuses découvertes à son actif. De Bourganeuf à Châteauroux en passant par Guéret l'art de Pierre BERGER dépasse largement les frontières de la commune.

Les sceptiques évoquent des expériences faites dans des conditions rigoureuses qui ont montré que les sourciers ne faisaient pas mieux que le hasard. D'autres témoignent de résultats surprenants. Les sourciers restent très controversés mais voir Pierre BERGER à l'œuvre lève bien des doutes !

LE COIN DU PATOIS



« Ch'ti comme la mère daus poyes »

Méchant comme la mère des poux !



INTERCOMMUNALITE

LES PAYS...

Les « pays » se sont constitués à partir des années 2002-2004 faisant suite aux chartes intercommunales : ils ont regroupé plusieurs cantons, autour le plus souvent d'un bassin de vie pour négocier avec la région les contrats de développement.

Ils n'ont pas de vocation administrative. Ce sont des territoires de projets. Chacun d'eux, après consultation des différents partenaires (les collectivités, les structures économiques, les entreprises, les structures sociales, culturelles et touristiques, les associations) fixe ses axes de développement permettant ainsi d'apporter des aides aux projets structurants.

LE PAYS OUEST CREUSE

Constitué en 2004 autour du bassin de vie de LA SOUTERRAINE il regroupe les Communautés de Communes du Pays Sostranien, du Pays Dunois et de Bénévent Grand Bourg.

C'est un syndicat mixte géré par des délégués de chacune des collectivités adhérentes, en nombre proportionnel à la population de chacune.

Le Conseil Syndical affirme ses décisions sur les propositions du conseil de développement qui associe la société civile (chefs d'entreprises, responsables associatifs, habitants ...) dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques territoriales.

UNE CONTRACTUALISATION PLURIANNUELLE

De 2008 à 2013 les projets locaux soutenus ont répondu aux thématiques choisies dans le cadre de la contractualisation avec la Région et le Département :

- Paysage et architecture.
- Culture et tourisme.
- Services à la population et aux entreprises.
- Animation et ingénierie territoriale.

Ainsi ont été notamment aidés en Pays Dunois,

- La création d'une *micro crèche*.
- La mise en valeur de la *Vallée de Peintres*.
- L'édition de *livres*.
- La *mission habitat* (aides à la rénovation du bâti sous certaines conditions)

De plus des missions plus spécifiques ont permis de cibler certains secteurs sensibles :

- La **démarche collective territorialisée** (DCT) a apporté des aides à l'investissement aux artisans et commerçants (370 000 € apportés de 2009 à 2013)
- La mission **architecture et paysage** apporte des conseils pour la rénovation du bâti, la réalisation de documents d'urbanisme.
- Le **pôle local d'accueil** a pour objet de favoriser l'installation de nouveaux arrivants.
- Le **programme LEADER** (mis en place avec le Pays Sud Creusois) apporte des aides européennes pour la valorisation des patrimoines locaux : **2 millions d'euros** ont soutenu les projets de ces deux territoires.

AUJOURD'HUI :

Il convient de définir une nouvelle stratégie territoriale pour les années 2015 – 2020 et de définir 4 ou 5 priorités qui feront l'objet de la nouvelle contractualisation avec la Région.

CE QUI A ETE SUBVENTIONNE POUR FRESSELINES

- Aides versées à la Communauté de Communes pour ses réalisations : *passerelle, sentier Claude Monet, étude concernant le réaménagement de l'Espace Monet Rollinat*.
- Aides aux particuliers ou entreprises pour accessibilité des bâtiments, travaux d'isolation et sortie d'insalubrité, investissement, aide à l'apprentissage.

Demande en cours concernant la réhabilitation de la *passerelle de Puy Guillon*



Une réforme ? Pour quoi ? Comment ?

Comme son nom l'indique, cette réforme gouvernementale vient modifier les temps de classe des enfants de maternelle et de primaire avec 2 objectifs principaux :

- Disposer de 5 matinées de temps scolaire pour les apprentissages fondamentaux
- Inviter les communes à proposer des activités péri éducatives sur les temps ainsi libérés (3h/semaine)

Celle-ci a été mal accueillie par les communes, en raison des difficultés à organiser les activités et des coûts supplémentaires, sans compensation intégrale ni pérenne par L'Etat. La majorité des communes ont repoussé à 2014 la mise en place de cette réforme et l'Etat a accordé quelques assouplissements. Dans ce contexte difficile, les communes ont du choisir entre deux orientations principales :

- Soit coller au plus près aux rythmes scolaires souhaités par la réforme, c'est-à-dire 3/4h par jour et renoncer à proposer des activités
- Soit s'écarter de ces rythmes idéaux pour regrouper les temps et pouvoir proposer des activités

C'est vers ce choix que s'était orienté le conseil municipal de Fresselines en 2013, en choisissant de se regrouper avec les autres écoles volontaires du canton et s'appuyer sur le CAPD pour assurer les animations, avec le soutien financier attendu de la ComCom. L'idée a été de mutualiser tous les besoins et de partager des animateurs recrutés par le CAPD entre toutes les communes.

Dans sa séance du 30 mai 2014, le conseil municipal a donc approuvé une organisation prévisionnelle avec 2 temps de 1h30 par semaine et par classe, et a confirmé son choix de travailler avec le CAPD.

Après différentes péripéties liées notamment à la difficulté de s'entendre à 5, c'est bien ce projet qui sera mise en place à la rentrée. Et comme la nouvelle loi oblige à une pause de 1h30 au déjeuner, les horaires de classes seront donc les suivants :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h55-12h00	8h55-12h00	8h55-12h05	8h55-12h00	8h55-12h00
Après midi	13h30-16h15	13h30-15h00 Ou 14h45-16h15		13h30-16h15	14h45-16h15 Ou 13h30-15h00

Les horaires des transports scolaires changent peu ou pas et ceux du mercredi midi sont assurés comme ceux des soirs.

Le mercredi midi, avec l'aide de la ComCom, le CAPD*, qui gère le centre de loisirs, proposera un transport vers le centre de loisirs où le déjeuner pourra probablement être pris.

Les activités péri éducatives, gratuites pour les familles, seront assurées par des animateurs qualifiés.

Enfin, pour la commune de Fresselines, sur une année scolaire, le coût sera autour de 6 000€.

*CAPD : Centre d'Animation du Pays Dunois

Chaque classe pourra bénéficier de 2 animations différentes dans la semaine. Chaque animation s'étalant entre 2 périodes de vacances. Seront proposées des activités sportives, d'expression (musique, chant, théâtre, ...), audiovisuelles, manuelles (sculpture, pliage, peinture, ...), sur la découverte du patrimoine, de cuisine, liées à l'environnement ou à la citoyenneté...



DEFIBRILLATEUR : merci beaucoup à toutes les associations qui ont renoncé à une partie de leur subvention 2014 pour participer au financement de ce matériel : FNACA, UNRPA, Creuse in Vision, Comité des fêtes, AVDC, gymnastique fresselinoise.



TOCSIN : en hommage aux combattants de la grande guerre et à leurs familles, le tocsin a sonné dans toutes les églises de Creuse le 1^{er} août à 16 heures, comme il y a cent ans.

ERRATUM

Dans le « Petit Fresselinois 2013 » nous avons omis de signaler plusieurs décès de l'année 2013 :

- Jeanne PINEAU Veuve DUCHIRON de Lauzine (le 16 décembre 2013)
- Simone ALASNIER Veuve LEGROS de La Bussière (le 24 décembre 2013)
- Michel PRADEAU 6 Chemin des Frères Goncourt (le 31 décembre 2013)

Nous nous en excusons auprès de leurs familles.

PONT DE BOIS DE PUYGUILLON



Les travaux de réfection du pont de bois ont démarré depuis le 21 juillet et devraient se poursuivre jusqu'à fin octobre. Durant cette période le passage sur la passerelle est interdit et le chemin « Dans les pas de Monet » est dévié par le village de Puyguillon puis le pont du Puyrageau. Ces travaux sont notamment rendus possibles grâce aux propriétaires riverains qui ont donné l'autorisation aux installations de chantier sur leurs terrains. Merci à eux !

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS



Du 1^{er} au 17 août : expo art et artisanat par l'UNRPA

Samedi 2 et Dimanche 3 août : Festival de Blues à La Belardière

Jeudi 07 août : Les Schubertiades : Concert à l'église

Dimanche 10 août : repas champêtre de la FNACA, à Nouzerolles

23/24 août : Fête patronale

- Samedi : matin : randonnée pédestre - après midi : course cycliste - soir : cochon grillé et bal
- Dimanche matin : concours de pêche,
- Dimanche après midi : initiation tir à l'arc gratuite, concours de pétanque - soir : représentation théâtrale, retraite aux flambeaux avec fanfare

Samedi 6 Septembre : Concours de pétanque (14 heures)

Dimanche 14 Septembre : Loto organisé par Creuse In Vision

Dimanche 19 octobre : thé dansant organisé par l'UNRPA